



**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt
« UC-PIF »**

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET ET LA RESTAURATION DES SAVANES
« PIFORES »**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊTS
(Services de consultants)**

AMI N°ZR-PIF-461398-CS-QCBS

**Recrutement des Consultants/Cabinets en charge d'appuyer le Processus d'Aménagement du
Territoire dans la Province du Kasai-Oriental et Lomami**

N° d'identification du Projet : P178642

Date de publication : 28 février 2025

Date de clôture : 17 mars 2025

Contexte et justification

Cette sollicitation de Manifestations d'Intérêt fait suite à l'avis général de Passation des Marchés de ce projet publié dans le Développent Business du 4 Septembre 2024.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un crédit et un don de la Banque Mondiale à travers l'IDA et les Fonds ESMAP, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un Consultant /Cabinets en charge d'appuyer le Processus d'Aménagement du Territoire dans la Province du **Kasai-Oriental et Lomami** ».

Les services comprennent l'élaboration des Plans Provinciaux et Locaux d'Aménagement du Territoire. De façon spécifique les tâches du Consultant incluront ce qui suit : Cfr TDR

- L'appui à l'aménagement du Territoire des Provinces ;
- L'appui à l'élaboration et la validation des Plans Provinciaux d'Aménagement du Territoire (PPAT)
- L'Appui à l'élaboration et la validation des Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT).
- Étude environnementale et sociale stratégique (EESS)

Les Termes de Références (TDRs) de ladite mission sont attachés à cet avis https://ucpif.cd/images/medias/TDR_LOMAMI.pdf ou peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous 126, Boulevard du 30 juin, Immeuble ROSONS TOWER, 3ème niveau, Kinshasa/ Gombe/ RDC.

L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) invite les Consultants/Cabinets intéressés à présenter leur manifestation d'intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets doivent produire les informations sur leurs missions antérieures démontrant qu'ils ont la qualification et l'expérience pour les prestations susmentionnées.

Les **consultants** peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts telles que décrites dans les paragraphes 3.14 et suivants, du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », daté du 1er Juillet 2016 révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et Septembre 2023, sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le Coût « SFQC » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : de 9h00' à 15h30' (heures locales).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 mars 2025.

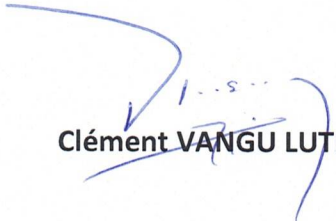
UC-PIF

126, Boulevard du 30 juin, Immeuble ROSONS TOWER, 3ème niveau, Kinshasa/ Gombe/ RDC

Divine TOTOLO, Assistante en Passation des Marchés

Tél : (+243) 984323214

Courriel : ucpif.rdc.pm@gmail.com



Clément VANGU LUTETE